



HAL
open science

Licence Économie, gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie, gestion. 2014, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02036831

HAL Id: hceres-02036831

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036831>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Economie - Gestion

de l'Université Paris 8 - Vincennes
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie-Gestion

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI140007161

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis, Département Economie et gestion, UFR AES - Economie et Gestion, Bât D, 2 rue de la liberté, 93526 Saint Denis Cedex.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de licence *Economie-Gestion* couvre le champ classique des connaissances et compétences qui prépare les étudiants à poursuivre leurs études en master *Economie* ou *Gestion* ou à travailler pour des entreprises ou organisations territoriales. Les métiers de l'enseignement, de l'économie sociale et solidaire sont également accessibles. Le diplôme offre une formation pluridisciplinaire et polyvalente (outre l'économie et la gestion, les mathématiques, l'informatique, les langues). La licence actuelle est issue d'une fusion de formations classiques d'économie et gestion et d'une formation IUP (Institut Universitaire Professionnalisé).

La première année de licence est commune, et le passage aux parcours est progressif : la deuxième année (L2) comprend deux parcours *Economie et finance* et *Gestion* (se distinguant seulement par deux matières), puis trois parcours en troisième année (L3) avec deux parcours pour la gestion (*Gestion des organisations* et *Comptabilité*) et un tronc commun substantiel.

Deux stages peuvent être réalisés durant la licence. Le premier stage, en L2, est facultatif. D'une durée minimale de 15 jours, maximale de deux mois, il constitue un stage de découverte du monde professionnel de l'économie ou de la gestion. Le stage est obligatoire en L3 (minimum deux mois) dans les parcours *Gestion des organisations* et *Comptabilité*, facultatif dans le parcours *Economie et finance*. Dans ce dernier parcours les étudiants peuvent rédiger un mémoire plutôt qu'effectuer un stage. En outre, des modules d'insertion professionnelle sont proposés dès la L2.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence proposée est une formation classique en économie-gestion. Le diplôme tend également à offrir une formation pluridisciplinaire. Pour autant l'ouverture se limite essentiellement au L1 (pour des raisons de réorientation) et notamment aux cours libres que l'étudiant peut aller suivre dans une autre mention.

La séparation entre deux parcours *Economie et finance* et *Gestion* démarre progressivement à partir de la L2. Un parcours *Comptabilité* plus professionnel existe également en L3. L'aspect plus professionnel des parcours gestion (*Gestion des organisations* et *Comptabilité*) est assez pertinent pour le public concerné. Toutefois, la motivation de ces deux parcours gestion distincts en L3 n'est pas suffisamment justifiée. La progression pédagogique est bonne concernant les compétences attendues. Le positionnement très proche d'*AES* (parcours *Administration et gestion des entreprises*) et du parcours *Gestion* interroge (outre le fait que le semestre 1 est presque identique dans les deux mentions). Evidemment la licence d'*Economie-Gestion* a plus de légitimité à offrir des parcours centrés sur la gestion des entreprises...

Sur le plan des objectifs professionnels, un module projet professionnel a fait son apparition en L2 et L3, ainsi que des conférences professionnalisantes dès la L2. Les nouveaux modules de professionnalisation ainsi que le stage représentent un progrès important. Deux stages peuvent être réalisés durant la licence. Le stage est obligatoire en L3 dans les parcours *Gestion des organisations* et *Comptabilité*, facultatif dans le parcours *Economie et finance* où les étudiants peuvent rédiger un mémoire plutôt que d'effectuer un stage. Bien que motivée, cette distinction entre les parcours reste regrettable ce d'autant plus qu'il y a au final peu d'étudiants ne réalisant pas de période de stage.

La formation propose un dispositif très complet d'évaluation des enseignements. Celle-ci a lieu à la fin de chaque semestre et les étudiants sont invités à évaluer l'ensemble des enseignements qu'ils ont suivis. Chaque enseignant reçoit ensuite son évaluation et, pour pouvoir se situer, la « moyenne » de chaque rubrique. L'évaluation porte sur un certain nombre de critères (clarté des objectifs de la formation, rythme de travail, modalités de contrôle des connaissances, intérêt de l'enseignement, etc.). Enfin, la réunion pédagogique de fin d'année réalise une synthèse de l'évaluation et les remarques des étudiants sont examinées pour d'éventuelles prises en compte.

Les effectifs de cette mention de licence varient légèrement de 578 en 2009-2010 à 649 en 2008-2009 (606 en 2011-2012). Les primo-entrants sont suivis par un enseignant référent qu'ils peuvent rencontrer soit à dates régulières, soit au cours de permanences quand le besoin s'en fait sentir. Cet accompagnement ne concerne que la L1.

Des enseignements de remise à niveau en mathématiques se déroulent durant la pré-rentrée. Les étudiants en plus grande difficulté sont orientés vers des groupes à horaires renforcés en mathématiques durant tout le premier semestre. Un module regroupe les cours de remise à niveau en français, en anglais, en mathématiques.

Le tutorat d'accompagnement existait depuis de nombreuses années en licence *Economie-Gestion*, mais s'est révélé inefficace du fait de l'absence de fréquentation en dehors des périodes d'examen. En conséquence, un dispositif de préparation à la session 2 par les enseignants a été mis en place. Des TD de soutien sont également assurés dans les matières les plus techniques ou théoriques.

La réorientation est possible à l'issue du semestre 1 ou du L1 (en majorité vers *AES*). Des sessions d'information sont organisées. Sont également accueillis en cours d'année des étudiants en réorientations (*AES/Droit/Informatique* en majorité). Certains enseignements de S1 sont dupliqués en S2 pour mieux préparer les étudiants à la session de rattrapage, ce qui permet aussi aux étudiants arrivés au début du second semestre de se présenter à la session de rattrapage avec un minimum de préparation.

Le taux de validation du diplôme reste moyen avec 56,5 % en 2010-2011. Environ 75 % des étudiants titulaires d'un L3 quittent l'Université. Plusieurs masters sont ouverts à Paris 8 aux diplômés de licence, mais l'offre paraît relativement limitée : *Conseil en organisation et conduite du changement*, *LEACI* (Langues étrangères appliquées au commerce international) ou encore *EITF* (Economie et institutions territoriales et financières). Il n'y a aucune information donnée sur le devenir des sortants diplômés ou non diplômés.

Le module projet d'orientation professionnelle en L2 et L3 a pour objectif de donner aux étudiants les outils indispensables à l'élaboration de leur projet professionnel. Ce module fait notamment intervenir des professionnels extérieurs. Outre ces modules, des matières très appliquées (en gestion ou en économie) peuvent être utiles pour intégrer une licence professionnelle. Il n'y a pas d'information donnée sur l'insertion professionnelle à l'issue de la L3.



Une commission pédagogique se réunit régulièrement. Les intervenants de la licence sont majoritairement des enseignants-chercheurs des sections CNU 5 et 6 (économie/gestion). Les intervenants professionnels extérieurs assurent un volume d'interventions très faible (six intervenants pour moins d'une vingtaine d'heures en tout). Il n'est pas prévu de conseil de perfectionnement. La prise en compte des évaluations dans le pilotage a permis d'orienter certains dispositifs d'aide à la réussite.

Un effort a été fait pour se référer à l'évaluation précédente de l'AERES et prendre en considération les recommandations formulées (ex : évaluation des enseignements par les étudiants et impact sur le pilotage). Cependant, la recommandation du stage généralisé en L3 n'a pas été suivie.

- Points forts :
 - Une pédagogie dynamique avec une véritable prise en compte de l'évaluation des enseignements.
 - Politique volontariste en matière de préprofessionnalisation (stages, module projet).
 - Dispositifs d'aide à la réussite.

- Points faibles :
 - Peu d'informations apportées sur la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle après la L3 et une déperdition d'étudiants entre la L3 et le niveau master.
 - Une politique de stage à portée variable selon le parcours.
 - Une mobilité internationale limitée.
 - Absence d'un conseil de perfectionnement.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait améliorer la cohérence des parcours au sein de la licence. Quel est l'objectif de cette distinction entre *Gestion des organisations* et *Comptabilité*? Peut-être serait-il opportun de faire du parcours *Comptabilité* au contenu très appliqué une licence professionnelle afin d'établir une démarcation franche avec la licence plus généraliste orientée gestion des organisations.

Il faudrait généraliser la politique des stages en L3 en englobant le parcours *Economie et finance*. Si l'idée d'un mémoire d'initiation à la recherche n'est pas inintéressante, il n'en reste pas moins que tout étudiant devrait avoir eu un minimum de confrontation avec le monde du travail durant ses trois années de licence. Il pourrait être possible de valider au cas par cas pour certains élèves une expérience professionnelle, ce qui leur permettrait de ne pas avoir à cumuler le stage à une activité professionnelle existante.

Il conviendrait de mettre en place des outils performants permettant à l'équipe pédagogique d'établir un suivi des étudiants, des diplômés ou non.

Enfin, il faudrait tendre vers un meilleur taux de poursuite d'études en master à Paris 8, soit en adaptant le contenu des formations de licence à l'offre de master, soit en étendant ou en reconfigurant l'offre actuelle de masters.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A

- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A

- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B

- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des
diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY
UNIVERSITÉ PARIS
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

Réponse à l'évaluation de l'AERES
Licence Economie Gestion

L'évaluation pointe la déperdition d'étudiants entre la L3 et le niveau master. La maquette du LMD 3 apporte une réponse partielle à ce problème. La spécialité de masters COMC de Paris 8 (Conseil en Organisation et Management du Changement) intéresse les étudiants de par son fonctionnement en alternance, mais bien souvent les étudiants hésitent à l'intégrer ne saisissant pas bien ses débouchés (qualité, organisation, AMOA, conduite du changement, autant de matières qui ne sont jamais enseignées en licence). Ils s'orientent au final vers des voies plus techniques dont ils identifient mieux la finalité (comptabilité, finance d'entreprise, contrôle de gestion etc.). Dans la maquette LMD 3, l'objectif de l'UE " études de cas " était justement de faire découvrir aux étudiants ces domaines non enseignés et d'essayer ainsi d'accroître le taux d'étudiants de L3 intégrant la spécialité COMC.

Le conseil de perfectionnement, s'il n'existe pas au niveau licence à l'heure actuelle, doit être mis en place d'ici 2015.

L'évaluation souligne le caractère très professionnalisant du parcours comptabilité en L3. En suivant l'avis de l'AERES nous abandonnons la mise en place de ce parcours et allons réfléchir à la mise en place éventuelle d'une licence professionnelle.